



Fiche signalétique

Dégraissageur surpuissant

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit	Dégraissageur surpuissant
Référence	TNDS8008
Famille du produit	Mélange de solvant
Fabricant	Shrader Canada Limited 830 Progress Court Oakville, ON L6L 6K1 +1.905.847.0222 www.shradercanada.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, +1.613.996.6666, Operation hours: 24/7
Utilisation	Dégraissant

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	À fortes concentrations: peut irriter le nez et la gorge. Peut affecter le système nerveux.
Contact avec la peau	IRRITANT CUTANÉ. Peut causer une irritation modérée à sévère.
Contact avec les yeux	IRRITANT OCULAIRE. Peut causer une irritation modérée à sévère.
Ingestion	Nocif. Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation. Risque d'aspiration.
Effets d'une exposition de longue durée (chronique)	Peut affecter : sang. Peut causer une diminution de la capacité de transporter l'oxygène. Peut affecter : reins. Peut affecter : foie. Peut affecter : système nerveux.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	Concentration %	Autres identificateurs
Stoddard solvent	8052-41-3	10-30	
Light aromatic solvent naphtha	64742-95-6	7-13	
Fatty acids, tall oil	61790-12-3	7-13	
1,2,4-Trimethylbenzene	95-63-6	7-13	
Liquified petroleum gas	68476-85-7	7-13	
Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids	68439-46-3	1-5	
Ethylene glycol	107-21-1	1-5	
1,3,5-Trimethylbenzene	108-67-8	1-5	
n-Nonane	111-84-2	0.5-1.5	
Xylene (mixed isomers)	1330-20-7	0.1-1.0	

Appellation de la FS : TNDS8008 - Ver. 1
Numéro de la FS : TNDS8008
Date de préparation : le 25 février, 2018

Potassium hydroxide	1310-58-3	0.1-1.0	
Cumene	98-82-8	0.1-1.0	
Diethylbenzene	25340-17-4	0.1-1.0	
2-aminoethanol	141-43-5	0.1-1.0	
Naphthalene	91-20-3	0.1-1.0	
Ethylbenzene	100-41-4	0.1-1.0	

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation	Porter la victime dans un endroit aéré. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ne se sent pas bien.
Contact avec la peau	Retirer rapidement les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver doucement, mais en profondeur, à l'eau tiède avec un savon non abrasif pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ne se sent pas bien.
Contact avec les yeux	Immédiatement rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si la victime porte des lentilles cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ni tenter de retirer les lentilles. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin. Un traitement est requis de toute urgence. Transportez la victime vers un hôpital.
Ingestion	Demander à la victime de se rincer la bouche avec de l'eau. NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime vomit spontanément, inclinez-la vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Demander à la victime de se rincer la bouche avec de l'eau de nouveau. En cas d'arrêt respiratoire, une personne spécialement formée devrait commencer immédiatement la respiration artificielle. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	AÉROSOL INFLAMMABLE.
Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée.
Agents extincteurs inappropriés	NE PAS utiliser d'eau ou d'agents extincteurs à base d'eau.
Dangers particuliers que pose le produit chimique	Le liquide peut flotter et se déplacer vers des endroits distants et/ou propager des flammes. Le gaz ou la vapeur peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. Du gaz ou de la vapeur peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans des espaces clos, ce qui crée un risque d'incendie. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu. Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone. et autres composés organiques non identifiés.
Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers	Prendre d'extrêmes précautions. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions	Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant.
--------------------	--

Appellation de la FS : TNSD8008 - Ver. 1
Numéro de la FS : TNSD8008
Date de préparation : le 25 février, 2018

personnelles	Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. La vapeur ou le gaz peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans les espaces clos, si la ventilation n'est pas suffisante.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.
Méthode de confinement et de nettoyage	Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention	Ne pas faire de travaux de soudage, de coupage ou à chaud sur des récipients vides jusqu'à ce que toutes les traces de produit aient été éliminées. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate.
Entreposage	Entreposer dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche signalétique.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL			
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond		
Stoddard solvant	100 ppm	Non établie	Non établie	Non établie		
1,2,4-Triméthylbenzène	25 ppm	Non établie	Non établie	Non établie		
Alcohols, C9-11, ethoxylated, liquids	Non établie					
Ethylène glycol	Non établie	100 mg/m3 A4	Non établie	50 ppm		
1,3,5-Triméthylbenzène	25 ppm	Non établie	Non établie	Non établie		
n-Nonane	200 ppm	Non établie	Non établie	Non établie		
Xylène (mixed isomers)	100 ppm A4	150 ppm A4	435 mg/m3	Non établie		
Cumène	50 ppm	Non établie	50 ppm	Non établie		
2-aminoéthanol	3 ppm	6 ppm				
Naphtalène	10 ppm	15 ppm	10 ppm	Non établie		
Ethylbenzène	20 ppm A3	Non établie	100 ppm	Non établie		

Contrôles d'ingénierie Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Aération générale devrait être suffisante dans des conditions d'utilisation normales. On recommande une aération locale si le produit est vaporisé ou utilisé dans un espace restreint ou si la valeur TLV est excédée. De l'air de compensation doit toujours être fourni pour maintenir en équilibre l'air échappé.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage	Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue une pratique exemplaire.
Protection de la peau	Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Appellation de la FS : TNSD8008 - Ver. 1
 Numéro de la FS : TNSD8008
 Date de préparation : le 25 février, 2018

Protection des voies	Les matériaux convenables sont les suivants : polychloroprène, caoutchouc de nitrile. Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.
Dispositions générales relatives à l'hygiène	Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. Retirer immédiatement tout vêtement mouillé ou fortement contaminé.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Apparence	Liquide jaune claire.
Odeur	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.88 à 15 °C
Solubilité dans l'eau	Partiellement
pH	9.9 (10% solution)
Coefficient de répartition n-octanol/eau	Pas disponible
Viscosité cinématique	< 14 centistokes à 40°C
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	> 1
Point d'éclair	49 °C
Limite inférieure d'inflammabilité/explosivité	Pas disponible
Limite supérieure d'inflammabilité/explosivité	Pas disponible
Température d'auto-ignition	Pas disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Habituellement stable.
Conditions à éviter	Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Hautes températures.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone. et autre composé organique non déterminés.
Possibilité de réactions	Inconnu.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Remarques générales

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

LC50/LD50 Valeur

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Stoddard solvent	> 5500 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 3000 mg/kg (lapin)

Light aromatic solvent naphtha	> 14.4 mg/L (rat) (6-hour)	8400 mg/kg (rat)	> 3160 mg/kg (lapin)
1,2,4-Trimethylbenzene	18000 mg/m3 (rat) (4 heures d'exposition)	5000 mg/kg (rat)	Pas disponible
Ethylene glycol	2725 mg/m3 (rat) (4 heures d'exposition)	4700 mg/kg (rat)	10600 mg/kg (lapin)
1,3,5-Trimethylbenzene	24000 mg/m3 (rat) (4 heures d'exposition)	Pas disponible	Pas disponible
n-Nonane	3200 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	> 15000 mg/kg (rat)	Pas disponible
Xylene (mixed isomers)	6350 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	3523 mg/kg (rat)	> 1700 mg/kg (lapin)
Potassium hydroxide	Pas disponible	250 mg/kg (rat)	> 1260 mg/kg (lapin)
Cumene	39 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	1400 mg/kg (rat)	10627 mg/kg (lapin)
Diethylbenzene	> 30000 mg/m3 (souris)	1200 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
2-aminoethanol	> 1210 mg/m3 (souris) (4 heures d'exposition)	1720 mg/kg (rat femelle)	1000 mg/kg (lapin)
Naphthalene	141 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	490 mg/kg (rat)	> 20000 mg/kg (lapin)
Ethylbenzene	~ 4000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	3500 mg/kg (rat)	15380 mg/kg (lapin)

Corrosion/irritation de la peau

Il existe des preuves limitées d'une irritation modérée à sévère.

Corrosion/irritation des yeux

Il existe des preuves limitées d'une irritation modérée à sévère.

Effets d'une exposition de courte durée (aiguë)

Inhalation

À fortes concentrations : peut causer irritation du nez et de la gorge.

Ingestion

Nocif. Peut causer dépression du système nerveux central, lésions pulmonaires en cas d'inhalation, selon les propriétés physiques (p. ex. viscosité cinématique) et la famille chimique (hydrocarbures).

Effets d'une exposition de longue durée (chronique)

À fortes concentrations : peut causer effets sur le système nerveux central, diminution de la capacité du sang d'acheminer l'oxygène, effets nocifs sur le foie, effets nocifs sur les reins.

Sensibilisation des voies respiratoires et/ou de la peau

N'est pas un sensibilisant des voies respiratoires.

N'est pas un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	ACGIH®	CIRC	NTP	OSHA
Light aromatic solvent naphtha	Non listée	Non évaluée	Non listée	Non listée
Liquified petroleum gas	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Ethylene glycol	Non désignée	Non évaluée	Non listée	Non listée
Xylene (mixed isomers)	A4	Groupe 3	Non listée	Non listée
Potassium hydroxide	Non désignée	Non évaluée	Non listée	
Cumene	Non désignée	Groupe 2B	Non listée	Non listée
Naphthalene	A4	Groupe 2B	Raisonnement	Non listée

Appellation de la FS : TNS8008 - Ver. 1

Numéro de la FS : TNS8008

Date de préparation : le 25 février, 2018

			anticipée	
Ethylbenzene	A3	Groupe 2B	Non listée	Non listée

(Cumene). (Ethylbenzene). (Naphthalene) CIRC : Groupe 2B – Peut-être cancérigènes pour l'humain.

Signification des abréviations

CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. Groupe 2B = Peut-être cancérigènes pour l'humain. Groupe 3 = Inclassables quant à sa cancérigénicité pour l'humain.

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. A3 = Cancérigène pour l'animal. A4 = Inclassable quant à sa cancérigénicité pour l'humain.

Téatogénicité / embryotoxicité

(Xylene (mixed isomers)) peut causer des effets sur l'enfant à naître selon des preuves limitées.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Toxicité pour la reproduction, Mutagénicité, Produits toxicologiquement synergiques

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Toxique pour la vie aquatique.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Le récipient de ce produit peut présenter un risque d'explosion et d'incendie, même s'il est vide. Ne pas couper, perforer ou souder ce récipient ou à proximité de ce dernier. Éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Renseignements sur le transport

Réglementation	Numéro ONU	Appellation réglementaire	Classe	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN1950	Aerosols	2.1	
IMDG	UN1950	Aerosols	2.1	
ICAO/IATA	UN1950	Aerosols, flammable	2.1	

Autres informations relatives au transport

Renseignements particuliers sur le transport Sans objet

Autres informations L'exemption 'quantité limitée' peut être utilisé si l'emballage est en conformité avec du TMD, 49 CFR, du Code IMDG ou la réglementation de l'IATA.
ICAO/IATA PI Y203/203

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Canada

Classification SIMDUT



Catégorie A



Catégorie B5



Catégorie D2A;
D2B

Appellation de la FS : TNSD8008 - Ver. 1

Numéro de la FS : TNSD8008

Date de préparation : le 25 février, 2018

Page 06 de 07

A - Gaz comprimés; B5 - Aérosols inflammables; D2A - Matières très toxiques; D2B - Matières toxiques
Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 2 Instabilité - 0

Fiche signalétique préparée par Conformité Réglementaire

Numéro de téléphone 800.201.9486

Date de préparation le 25 février, 2018

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Hygienists
CANUTEC = Canadian Transport Emergency Centre

CAS = Chemical Abstract Service

CCOHS = Canadian Centre for Occupational Health & Safety

CNS = Central nervous system

GESTIS = GESTIS Substance Database

HSDB® = Hazardous Substances Data Bank

IARC = International Agency for Research on Cancer

ICAO = International Civil Aviation Organization

IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code

LC = Lethal concentration

LC = Lethal dose

NFPA = National Fire Protection Association

NTP = National Toxicology Program

OSHA = US Occupational Safety and Health Administration

PPM = Parts per million

RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

STEL = Short term exposure limit

TDG = Transportation of Dangerous Goods Regulations (Canada)

TWA = Time weighted average

Références

Fiche signalétique du fabricant.

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).

Base de données HSDB ®. US National Library of Medicine. Disponible du Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).

Registre de base de données de Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS ®). Accelrys, Inc. disponible à partir de Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).

ECHA - Agence européenne des produits chimiques, Classification et l'étiquetage de l'inventaire

Base de Substance GESTIS

OECD - le portail mondial d'Information sur les Substances chimiques - eChemPortal, 2015.

Avis

Les informations contenues dans ce document sont offertes seulement comme un guide pour l'utilisation et la manipulation spécifique de ce produit et elles ont été préparées de bonne foi.

Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, et les méthodes et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent inclure d'autres considérations et des considérations supplémentaires. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée, et Shrader Canada Limitée ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, de pertes, de blessures corporelles ou de dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.

Appellation de la FS : TNSD8008 - Ver. 1

Numéro de la FS TNSD8008

Date de préparation : le 25 février, 2018

Page 07 de 07